

SOMMAIRE

- P2 ACPR : devoir de conseil et renforcement des contrôles
- P3 Compétitivité de l'Europe : un défi existentiel
- P4 MiCA : un nouveau cadre pour les crypto-actifs
- P5 Le paradoxe de la couverture des risques cyber

Assurance



ACPR : devoir de conseil et renforcement des contrôles

A la suite de plusieurs constats d'insuffisances dans l'adéquation « produits proposés v/s besoins réels des clients », l'ACPR a intensifié ses actions de contrôle sur l'accès à une information précontractuelle renforcée (art. L521-4 et suivants c. ass.) et sur le respect du devoir de conseil des intermédiaires en assurance.



Actualités

L'intensification des contrôles pour 2024 cible en particulier les contrats d'assurance vie et les produits à forte composante financière. Cette ligne de conduite est en phase avec les évolutions réglementaires et notamment avec la publication de l'arrêté du 12.06.2024 qui impacte le renouvellement du devoir de conseil (2 ou 4 ans). Il entrera en vigueur le 24.10.2024, en même temps que l'article 35 de la loi industrie verte.

Sanctions

Bien que les juges valident le fait que le devoir de conseil n'est pas illimité – notamment en cas de fausse déclaration de l'assuré (C. cass. 25.05.2022), ils savent aussi sanctionner sévèrement les mauvaises pratiques des intermédiaires (C. cass. 15.09.2022 et 06.07.2023) et engager leur responsabilité (1384 code civil). Les sanctions prises par les juges et/ou l'ACPR pourront aller jusqu'à l'interdiction d'exercer (ex : Décision ACPR du 17.10.2022).

Enjeux de demain

Face au durcissement des règles et sanctions concernant la distribution des produits d'assurance, les entreprises peuvent tirer parti des solutions innovantes (data, automatisation, IA ...) pour mieux connaître leurs clients et leur fournir des conseils adaptés. Le défi majeur du moment consiste à concilier innovation et rigueur afin de proposer des solutions personnalisées, éthiques et conformes aux réglementations.

Europe



Compétitivité de l'Europe : un défi existentiel

L'Europe doit relever d'importants défis pour rester compétitive à l'échelle mondiale. Le rapport de Mario Draghi, ancien président de la Banque centrale européenne, souligne l'urgence d'investir massivement pour éviter un déclin économique face aux États-Unis et à la Chine.



Actualités

Mario Draghi a dévoilé, lundi 9 septembre, son rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne. Il propose un investissement annuel supplémentaire de 800 milliards d'euros pour rattraper le retard technologique de l'Europe, renforcer sa sécurité énergétique et stimuler l'innovation. Ce montant, équivalent à 5 % du PIB européen, vise à éviter un décrochage économique prolongé.

Evolutions

Le rapport recommande plus de 170 réformes, comme réduire la bureaucratie, assouplir les règles de concurrence pour permettre des fusions dans des secteurs clés, et créer une union de l'énergie. Ces mesures visent à renforcer la compétitivité tout en atteignant les objectifs climatiques. L'ancien président de la Banque Centrale Européenne recommande d'alléger les contraintes de la directive sur le reporting de la durabilité (CSRD) et celle sur le devoir de vigilance (CSDDD).

Enjeux de demain

Afin de ne pas mettre en danger l'édifice du cadre réglementaire de la finance verte, l'Europe doit trouver un équilibre entre croissance économique, durabilité environnementale, et indépendance stratégique. Ces réformes nécessitent des ressources financières et un consensus politique fort pour préserver le modèle européen dans un monde en mutation rapide.

Règlementation



MiCA : un nouveau cadre pour les crypto-actifs

Un nouvel agrément devra être obtenu par les prestataires de services opérant sur les crypto-actifs. Cela fait suite à l'entrée en vigueur du règlement MiCA (Markets in Crypto-Assets) en juin 2023.

Un encadrement renforcé

Issu d'une série de mesures relatives à la finance numérique en Europe, le règlement européen sur les marchés de crypto-actifs vise à renforcer les réglementations européennes existantes en matière d'instruments et produits financiers, en créant un environnement réglementaire européen visant à protéger les investisseurs européens et à favoriser l'innovation dans le secteur.

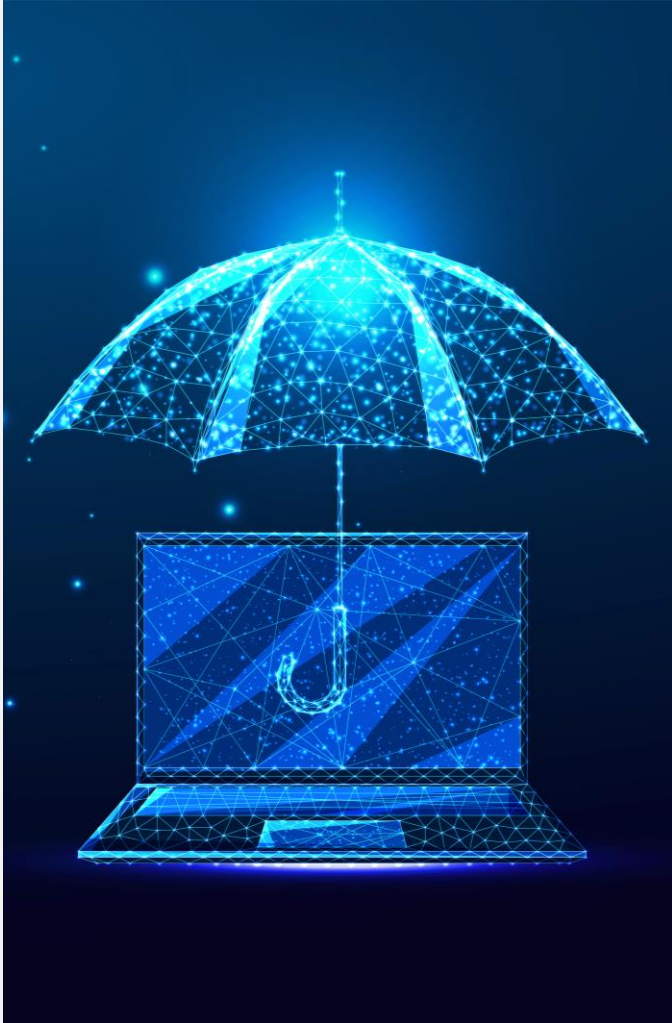
Un agrément couvrant 10 services

Ce nouvel agrément introduit des exigences strictes. Elle impose notamment l'obtention d'une autorisation préalable, la rédaction d'un livre blanc, la gestion pour compte, la prévention d'abus de marché ou encore la fourniture de conseil en crypto-actifs. MiCA prévoit également des mesures spécifiques pour les stablecoins qui sont-elles déjà rentré en application depuis le 30 juin 2024.

Des défis à relever

La mise en œuvre de MiCA soulève plusieurs défis. Les acteurs du marché doivent s'adapter rapidement à ce nouveau cadre réglementaire, ce qui peut nécessiter des investissements importants afin de se mettre en conformité.. L'articulation de MiCA avec les réglementations existantes et les initiatives internationales en matière de crypto-actifs reste donc un enjeu majeur pour les entreprises souhaitant offrir des offres sur ces gammes de produits.

Assurance Cyber



Le paradoxe de la couverture des risques cyber

Le contexte actuel a initié une montée en puissance des attaques informatiques. Paradoxalement, alors que les risques augmentent, les primes d'assurance cyber, après une hausse ces dernières années, sont maintenant en baisse.

Une géopolitique défavorable

Les cyberattaques se multiplient et deviennent plus sophistiquées dans un contexte mondial marqué par les tensions internationales (guerre en Ukraine, conflit israélo-palestinien) et la montée en puissance d'innovations technologiques dans l'économie (IA). Phishing, ransomware et violations de données sont désormais des menaces courantes. Les entreprises ont donc de nouveaux défis à relever afin de couvrir ces risques de plus en plus importants.

Des primes d'assurance en baisse

Paradoxalement à la montée des risques cyber, les primes d'assurance pour couvrir ces risques sont en diminution. Plusieurs facteurs peuvent être mis en avant tel que les actuaires qui disposent de plus en plus de données afin d'effectuer leurs calculs de risque et des entreprises de plus en plus préparées à ces attaques. Cependant, une diminution des primes d'assurance pourrait inciter certaines entreprises à réduire leurs investissements en sécurité informatique.

Un devoir de vigilance

Une baisse des moyens de maîtrise par les entreprises serait cependant une erreur. Face à la baisse des primes, il est essentiel que les entreprises continuent d'investir dans des mesures de prévention robustes. Ces mesures permettent de réduire la perte subie en cas de violation des systèmes de sécurité. Ainsi, même si les attaques se font de plus en plus nombreuses, les entreprises doivent rester prêtes à faire face.



OLEASTER

Contacts



Cédric BENOTEAU

Associé

cedric.benoteau@oleasterconsulting.com



Aymeric DE GORDON

Associé

aymeric.de-gordon@oleasterconsulting.com

A propos d'Oleaster

OLEASTER, cabinet de conseil indépendant dédié à la transformation, aide les organisations à s'adapter aux mutations économiques, numériques et sociétales.

Nos équipes réparties en 3 bureaux (Paris, Nantes et Bordeaux) rassemblent des passionnés de la transformation autour d'une même vision du conseil marquée par :

- Une approche collaborative et définitivement centrée-client ;
- La volonté de trouver le meilleur équilibre entre innovation et pragmatisme ;
- L'assurance de donner du sens aux réponses apportées ;
- Beaucoup d'humilité, d'écoute et d'énergie.

OLEASTER vous accompagne sur l'ensemble du cycle de vie de la transformation, mais aussi à travers des expertises spécifiques : création de valeur, Data, conformité et protection des données, RSE.